

DEPARTEMENT DU DOUBS
COMMUNE DE BANNANS

PROCES VERBAL DES DEBATS ET DECISIONS DE
LA SEANCE N°25 DU CONSEIL MUNICIPAL 2014 - 2020
DU JEUDI 14 Avril 2016 A 19 H

Date de la convocation : 8 avril 2016.

L'an deux mil seize, le quatorze avril à 19 heures le Conseil Municipal de BANNANS, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Claude DUSSOUILLEZ, Maire.

Présents : M. Claude DUSSOUILLEZ, Maire
MM. Louis GIROD, Guy MIOT et Mme Maryse PAGNIER, Adjoints
M. Laurent CLAUDET Conseiller délégué
Mmes Jennifer BRESSAND et Corinne GARNIER Conseillères municipales
MM. Luca CURTENELLE et Fabien VIEILLE-MECET Conseillers Municipaux.

Excusés : MM. Hervé DECREUSE et Mickaël POURNY

Secrétaire de séance : M. Louis GIROD

Ordre du jour de la séance n° 25 :

1. Lotissement
 - Compte de gestion 2015
 - Compte administratif 2015
 - Budget 2016

2. Zone Artisanale
 - Compte de gestion 2015
 - Compte administratif 2015
 - Budget 2016

3. Eau et Assainissement
 - Compte de gestion 2015
 - Compte administratif 2015
 - Budget 2016

4. Budget Général
 - Compte de gestion 2015
 - Compte administratif 2015
 - Budget 2016

1. Budget Lotissement :

Le Maire commente le **compte administratif « Lotissement » 2015**

| | | |
|----------------------------|----------|----------------|
| Fonctionnement : | Dépenses | : 46 435,40 € |
| | Recettes | : 132 986,27 € |
| Excédent de Fonctionnement | : | 86 550,87 € |
| Investissement : | Dépenses | : 200 000,00 € |
| | Recettes | : 100 000,00 € |
| Déficit d'Investissement | : | 100 000,00 € |

Après avoir examiné le compte administratif 2015 « Lotissement » dressé par le Maire et après présentation aux membres du Conseil Municipal :

- du budget primitif et des décisions modificatives de l'exercice 2015,
- du compte de gestion 2015 dressé par Mr GRASSER Frédéric Trésorier principal de Pontarlier,

Le Conseil Municipal :

- approuve le compte administratif 2015 « Lotissement » par 8 voix sur 8,
(le Maire ne prenant pas part au vote)
- constate la concordance des chiffres entre le compte administratif et le compte de gestion
- approuve le compte de gestion 2015 du Trésorier à l'unanimité des présents,
- décide, à l'unanimité des présents,
 - de reporter l'excédent de fonctionnement de : 86 550,87 €
 - de reporter le déficit d'investissement de : 100 000,00 €

Le Maire présente ensuite le **budget « Lotissement » 2016 :**

| | | |
|------------------|----------|---------------------------------------|
| Fonctionnement : | Dépenses | : 96 671 € |
| | Recettes | : 96 671 € (excédent reporté de 2014) |
| Investissement : | Dépenses | : 0 € |
| | Recettes | : 0 € |

A l'unanimité des présents, le Conseil Municipal vote le budget « Lotissement » 2016.

2. Budget Zone Artisanale

Le Maire commente le **compte administratif « Zone Artisanale » 2015 :**

- Fonctionnement :

| | |
|----------|----------|
| Dépenses | : 0,00 € |
| Recettes | : 0,00 € |
- Investissement :

| | |
|----------|---|
| Dépenses | : 48 220,00 € (déficit reporté de 2014) |
| Recettes | : 0,00 € |
- Déficit d'Investissement : 48 220,00 €

Après avoir examiné le compte administratif « Zone Artisanale » 2015 dressé par le Maire et après présentation aux membres du Conseil Municipal du compte de gestion 2015 dressé par Mr GRASSER Frédéric Trésorier principal de Pontarlier, le Conseil Municipal à l'unanimité des présents:

- approuve le compte administratif 2015 du budget « Zone Artisanale » par 8 voix sur 8, (le Maire ne prenant pas part au vote)
- constate la concordance des chiffres entre le compte administratif et le compte de gestion
- approuve le compte de gestion 2015 du Trésorier à l'unanimité des présents.
- décide, à l'unanimité des présents,
 - de reporter le déficit d'investissement de 48 220,00 €

Le Maire présente ensuite le **budget « Zone Artisanale» 2016 :**

| | | |
|------------------|----------|--------------------------------------|
| Fonctionnement : | Dépenses | : 60 091 € |
| | Recettes | : 60 091 € |
| Investissement : | Dépenses | : 48 220 € (déficit reporté de 2014) |
| | Recettes | : 0 € |

A l'unanimité des présents, le Conseil Municipal vote le budget « Zone Artisanale » 2016.

(Le Maire explique cette année encore qu'il envisage de mettre fin au budget « Zone Artisanale » en raison de l'absence d'opération. Ce projet et ses conditions seront envisagés ultérieurement)

3. Budget Eau-Assainissement :

Le Maire commente le **compte administratif « Eau/Assainissement » 2015 :**

- Fonctionnement : Dépenses : 85 622,22 €
Recettes : 124 481,36 €
- Excédent de Fonctionnement : 38 859,14 €
- Investissement : Dépenses : 160 604,45 € (dont report déficit N-1 = 103 518.91)
Recettes : 73 225,81 €
- Déficit d'Investissement : 87 378,64 €

Après avoir examiné le compte administratif « Eau/Assainissement » 2015 dressé par le Maire et après présentation aux membres du Conseil Municipal :

- du budget primitif et des décisions modificatives de l'exercice 2015,
- du compte de gestion 2015 dressé par Mr GRASSER Frédéric Trésorier principal de Pontarlier,

Le Conseil Municipal :

- approuve le compte administratif « Eau/Assainissement » 2015 par 8 voix sur 8, (le Maire ne prenant pas part au vote)
- constate la concordance des chiffres entre le compte administratif et le compte de gestion
- approuve le compte de gestion « Eau/Assainissement » 2015 du Trésorier à l'unanimité des présents,
- décide, à l'unanimité des présents,
 - de reporter le déficit d'investissement de : 87 378,64 €
 - d'affecter l'excédent de fonctionnement de : 38 859,14 € au chapitre 1068

Le Maire présente ensuite le **budget « Eau/Assainissement » 2016** :

| | | |
|------------------|----------|--|
| Fonctionnement : | Dépenses | : 109 512 € |
| | Recettes | : 140 012 € |
| Investissement : | Dépenses | : 835 287 € (dont report déficit N-1 = 87 379 €) |
| | Recettes | : 864 547 € |

A l'unanimité des présents, le Conseil Municipal vote le budget « Eau/Assainissement » 2016.

4. Budget Général :

Le Maire commente le **compte administratif 2015** :

| | | |
|------------------------------|----------|----------------|
| • Fonctionnement : | Dépenses | : 224 086,59 € |
| | Recettes | : 357 470,21 € |
| • Excédent de Fonctionnement | | : 133 383,62 € |
| • Investissement : | Dépenses | : 230 854,03 € |
| | Recettes | : 241 704,28 € |
| • Excédent d'Investissement | | : 10 850,25 € |

Après avoir examiné le compte administratif 2015 de la commune dressé par le Maire et après présentation aux membres du Conseil Municipal :

- du budget primitif et des décisions modificatives de l'exercice 2015,
- du compte de gestion 2015 dressé par Mr GRASSER Frédéric Trésorier principal de Pontarlier,

Le Conseil Municipal :

- approuve le compte administratif 2015 du budget Communal par 8 voix sur 8,
(le Maire ne prenant pas part au vote)
- constate la concordance des chiffres entre le compte administratif et le compte de gestion
- approuve le compte de gestion 2015 du Trésorier à l'unanimité des présents,
- décide, à l'unanimité des présents,
 - de reporter l'excédent d'investissement de : 10 850,25 €
 - d'affecter l'excédent de fonctionnement de : 133 383,62 € au chapitre 1068

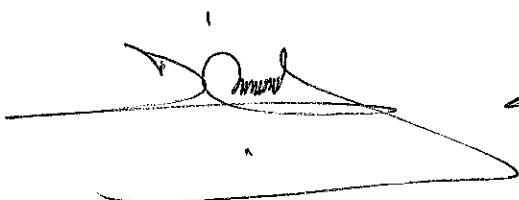
Le Maire présente ensuite le **budget « Communal » 2016** :

| | | |
|------------------|----------|---|
| Fonctionnement : | Dépenses | : 321 719 € |
| | Recettes | : 350 631 € (dont report excédent N-1 = 8 029 €) |
| Investissement : | Dépenses | : 1 067 655 € (dont report déficit N-1 = 125 354 €) |
| | Recettes | : 1 067 655 € |

A l'unanimité des présents, le Conseil Municipal vote le budget « Communal » 2016.

La séance est levée à 23h15

Le Maire



Les Adjoints



Les Conseillers Municipaux

